



CENTRE DE FORMATION
ET DE PERFECTIONNEMENT EN ÉCLAIRAGE

Durée : 14 heures (2 jours)

Coût (par stagiaire et par session) :

Public : 1 155 € HT

Adhèrent AFE : 924 € HT

8 participants minimum par session

Lieu : Centre d'Affaires Espace Hamelin
17 rue de l'Amiral Hamelin - 75116 Paris
[Renseignements et informations pratiques](#)

Inscription :

Toute inscription comprenant les renseignements suivants : **nom, prénom du stagiaire, coordonnées de la société, adresse de facturation, prise en charge financière** doit être envoyée par mail à vjauson@afe-eclairage.fr

En retour un accusé de réception sera envoyé.

Attention l'inscription ne sera validée qu'à réception de la convention signée.

Evaluation / diplôme : Examen sous forme de QCM. En cas de succès, il est délivré au stagiaire le certificat de capacité en éclairage « La norme NF C 17-200 Installations électriques extérieures ».

Indépendamment de l'examen, un certificat de réalisation de l'action de formation valant attestation d'assiduité est envoyé au stagiaire à la fin de la session.

PERFECTIONNEMENT

La norme NF C 17-200 Installations électriques extérieures

« Leurs compétences, votre force »

DATES

16/17 juin 2026

15/16 décembre 2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire :

- maîtrise les éléments de la nouvelle édition de la norme,
- est capable d'appliquer la norme NF C 17-200 lors du choix du matériel d'éclairage,
- connaît les règles de protection contre les surtensions et surintensités,
- peut faire le calcul d'une installation électrique à partir du tableau de la norme.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Auparavant intitulée « Installation d'éclairage extérieur », cette norme donnait les règles d'installation pour les éclairages publics. Dans son édition (2016), le domaine d'application de la norme s'étend à toutes les installations électriques extérieures, notamment les illuminations, l'éclairage des bassins, etc.

POPULATION CONCERNÉE

Cette formation est un outil indispensable à la compétence des personnels d'études, d'installation, de maintenance... des installations d'éclairage sur le domaine public : bureaux d'études, responsables travaux, responsables d'équipe, monteurs, etc.

PRÉ-REQUIS

Il est recommandé d'avoir suivi, au préalable, le stage de [base en éclairage extérieur](#), et le stage [maîtrise en éclairage extérieur \(public\)](#).

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Mode d'animation pédagogique :

- mise en situation aux travers de cas concrets sous forme d'exercices,
- échanges d'expériences
- présentation Powerpoint/paper-board,

Documents envoyés par mail à chaque participant avant la formation :

- Supports de cours (format PDF).*

* En cas d'annulation une semaine avant le stage, les supports de cours seront facturés.





**LAURENT
JOUANNET**

Responsable Technique et de Bureau d'études

*Formation animée par les experts AFE ayant participé à la rédaction de la norme au sein de l'AFNOR
ou en ayant une maîtrise complète.*



POINTS ÉTUDIÉS

Le contexte réglementaire

- Norme NF C 17-200 et guides UTE associés
- Code du travail

Le choix des matériels en fonction des influences externes

Les matériels électriques

- Les canalisations
- Disjoncteurs
- Fusibles
- Contacteurs
- Dispositifs différentiels à courant résiduel
- Dispositifs de déconnexion automatique

Les sources

- Ballasts ferromagnétiques - Ballasts électroniques
- Driver LED

Règles de protection des biens

- Règles de protection contre les surintensités
- Calcul d'une installation électrique avec les tableaux du guide AFNOR C 17-205
- Protection contre les surtensions

Protection contre les contacts indirects

- Généralités sur le schéma TT
- Installations antérieures au 01/10/03
- Installations postérieures au 01/10/03
- Réseaux aériens
- La mise à la terre

IMPORTANT :

La norme NF C 17-200, édition Septembre 2016, est en vente à l'AFNOR : Boutique AFNOR.
Compte tenu de son coût, elle n'est pas remise lors de la formation.